



Carte de doléances

adressée au ministre de l'Education nationale

Nous, acteurs et usagers du système éducatif, exprimons nos doléances à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale:

Dans notre établissement, dans notre école, dans notre service :

Je dénonce :

50 000 suppressions de postes en 5 ans !

16 000 prévues en 2010 !

80 000 au total en 2012 ?

Il faut obtenir des mesures qui permettent la réussite de tous, la diminution des sorties sans qualification et mettre un coup d'arrêt au démantèlement du service public d'éducation qui entraîne la dégradation des conditions d'études des jeunes, de travail des personnels.

Les discours du Ministre de l'éducation nationale sur le rôle du système éducatif pour corriger les inégalités sociales, ne sauraient être suivis d'effets sans une réorientation profonde des choix engagés pour celui-ci.

Dans l'immédiat, il est indispensable de renoncer aux 16 000 suppressions de postes prévues au budget 2010 et de décider un plan de recrutements de personnels titulaires, formés aux spécificités de leurs missions, dans l'ensemble des métiers de l'éducation.

Nom :

Prénom

Qualité :

Adresse courriel :

Signature :

Destinataire :
M. le Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Les organisations à l'initiative de cette carte de doléances :

CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPÉ - FEP-CFDT - FERC-CGT - FIDL - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - la Ligue de l'Enseignement - SGEM-CFDT - SUD Education - UNEF - UNL - UNSA Education

Le collectif remettra les cartes au ministère.

A renvoyer avant le 4 décembre 2009 à :

Opération carte de doléances – FCPÉ - 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 Paris cedex 11